

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

X

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

SOUS-PREFECTURE
14 DEC 1981
ROCHEFORT-MER (Cste-Mer)

L'An mil neuf cent quatre vingt un
le quatre décembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, Melle FOUCHÉ, MM. FABER, BOUTET, EOUCHET,
LACHAUD, DUFOUR, BUJARD, Adjoint
MM. PAPEAU, TETARD, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET,
GUICHAOUA, BOULAN, BROTEAU, BERLAND, DUFÉIL, TAP, CABAL, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés MM. COLLE par M. le Maire
PELLETIER par M. DUFÉIL
BOISARD par M. MAURELLET

Absents : MM. POUGET, VIAUD

Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Le Conseil municipal dans sa séance du 21 novembre 1980
a fixé les tarifs de la Piscine couverte. La Commission des Finances
réunie le 6 novembre 1981, a proposé de réévaluer ces tarifs en les
indexant proportionnellement à l'écart existant entre l'indice du
coût de la construction (INSEE), du deuxième trimestre 1980 égal à
587 et celui du deuxième trimestre 1981, dernier indice connu, égal
à 636 (soit + 8 % environ).

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu les propositions de la Commission des Finances en date du
6 novembre 1981,

DECIDE :

de fixer les tarifs de la Piscine couverte, comme suit, à compter
du 1er janvier 1982:

81.184
Objet
TARIFS DE LA PISCINE
COUVERTE

DATE DE CONVOCATION

27 Novembre

DATE D'AFFICHAGE

27 Novembre

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 25

POUR _____ 25

CONTRE _____

ABSENTIONS : _____

Pour mémoire
Ancien tarif
DCM du 21.11.80

Nouveau tarif

: Droit d'entrée visiteur (DCM du 30.10.75)	1 F	1 F
1° Saison estivale (Juillet, Août)		
a) <u>Entrée</u>		
Adultes	7,50 F	8 F
Militaires, étudiants	5,50 F	6 F
Scolaires (jusqu'à 16 ans)	5,50 F	5,50 F
b) <u>carte d'abonnement (15 entrées)</u>		
Adultes	75 F	80 F
Militaires, étudiants	55 F	60 F
Scolaires (jusqu'à 16 ans)	55 F	55 F
c) <u>Leçons de natation</u>		
La leçon	35 F	38 F
Carte de 6 leçons	175 F	190 F
2° <u>Hors saison estivale</u>		
a) <u>entrée</u>		
Adultes	7,00 F	7,50 F
Militaires, étudiants	4,50 F	5,00 F
Scolaires (jusqu'à 16 ans)	4,50 F	4,50 F
b) <u>carte d'abonnement - 15 entrées</u>		
Adultes	70,00 F	75,00 F
Militaires, étudiants	45,00 F	50,00 F
Scolaires (jusqu'à 16 ans)	45,00 F	45,00 F
c) <u>Leçons de natation</u>		
La leçon	35,00 F	38,00 F
15 leçons (carte pour 3 mois maximum ou réalisation du 25 mètres)	230,00 F	250,00 F
3° <u>carte d'entrée annuelle</u>	287,00 F	310,00 F

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM les membres présents:

Pour extrait conforme,
Le Maire,

SOUS-PRÉFECTURE DE ROCHEFORT
ARRIVÉE LE

14. DEC. 1981

Délibération Exécutoire
Art. L121 31 du C. des C. net.



Pierre LIS